

MINISTERE DE LA SANTE

.....
CABINET DU MINISTRE

BURKINA FASO
Unité- Progrès- Justice

ARRETE N°2016¹⁵⁷ MS/CAB portant
modification de l'arrêté 2016-0112/MS/CAB
du 22 avril 2016 portant nomination de
médecins chefs de districts sanitaires

LE MINISTRE DE LA SANTE

- Vu la Constitution ;
Vu le décret n°2016-001/PRES du 6 janvier 2016 portant nomination
du premier Ministre ;
Vu le décret n°2016-003/PRES du 12 janvier 2016 portant composition
du Gouvernement ;
Vu le décret n°2015-663/PRES-TRANS/PM/MS du 22 mai 2015
portant organisation du Ministère de la santé ;
Sur proposition du Directeur régional de la santé.

ARRETE

Article 1 : L'article 1 est modifié comme suit :

Au lieu de

Dr BOKOUM Alkadri	241784V	District sanitaire de Boromo	District sanitaire de Do
----------------------	---------	---------------------------------	--------------------------

Lire

Dr BOKOUM Alkadri	241784V	District sanitaire de Boromo	District sanitaire de Dafra
----------------------	---------	---------------------------------	-----------------------------

Le reste sans changement

Article 2 : Le Secrétaire général du ministère de la santé est chargé de l'application du présent arrêté qui prend effet pour compter de la date de prise de service de l'intéressé.

Ouagadougou, le **31 MAI 2016**



Dr Smaïla OUEDRAOGO

Ampliations :

- Toutes structures centrales du MS
- Toutes structures rattachées
- DCMEF
- DRS
- Impôts
- Trésor
- Tout Gouvernorat
- Solde
- Intéressés
- Archives